

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

La présentation ci-dessous a été remise en forme ; elle ne se substitue pas au texte officiel.

Domaine 1 : Langages pour penser et communiquer

Domaine 2 : Méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 : Formation de la personne et du citoyen

Résumé

Ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles.

Introduction

- ➔ L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen.
- ➔ Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays.
- ➔ Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société.
- ➔ Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen.
- ➔ Ce domaine fait appel :
 - ➔ à l'apprentissage et à l'expérience des principes qui garantissent la liberté de tous, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité, notamment entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations, l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même ;
 - ➔ à des connaissances et à la compréhension du sens du droit et de la loi, des règles qui permettent la participation à la vie collective et démocratique et de la notion d'intérêt général ;
 - ➔ à la connaissance, la compréhension mais aussi la mise en pratique du principe de laïcité, qui permet le déploiement du civisme et l'implication de chacun dans la vie sociale, dans le respect de la liberté de conscience.
- ➔ Ce domaine est mis en œuvre dans toutes les situations concrètes de la vie scolaire où connaissances et valeurs trouvent, en s'exerçant, les conditions d'un apprentissage permanent, qui procède par l'exemple, par l'appel à la sensibilité et à la conscience, par la mobilisation du vécu et par l'engagement de chacun.

Composante 1 : Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

- ➔ Exprimer ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis.
- ➔ Exploiter ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser.
- ➔ Apprendre à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation.
- ➔ Respecter les opinions et la liberté d'autrui, identifier et rejeter toute forme d'intimidation ou d'emprise.
- ➔ Être capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles, en apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes.
- ➔ Être capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

Composante 2 : La règle et le droit

- ➔ Comprendre et respecter les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative.
- ➔ Participer à la définition de ces règles dans le cadre adéquat.
- ➔ Connaître le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice.
- ➔ Comprendre comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.

- ➔ Connaître les grandes déclarations des droits de l'homme (notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948), la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 et les principes fondateurs de la République française.
- ➔ Connaître le sens du principe de laïcité ; en mesurer la profondeur historique et l'importance pour la démocratie dans notre pays.
- ➔ Comprendre que la laïcité garantit la liberté de conscience, fondée sur l'autonomie du jugement de chacun et institue des règles permettant de vivre ensemble pacifiquement.
- ➔ Connaître les principales règles du fonctionnement institutionnel de l'Union européenne et les grands objectifs du projet européen.

Composante 3 : Réflexion et discernement

- ➔ Être attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes.
- ➔ Fonder et défendre ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation.
- ➔ Comprendre les choix moraux que chacun fait dans sa vie ; pouvoir discuter de ces choix ainsi que de quelques grands problèmes éthiques liés notamment aux évolutions sociales, scientifiques ou techniques.
- ➔ Vérifier la validité d'une information et distinguer ce qui est objectif et ce qui est subjectif.
- ➔ Apprendre à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres.
- ➔ Savoir remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté, distinguer son intérêt particulier de l'intérêt général.
- ➔ Mettre en application et respecter les grands principes républicains.

Composante 4 : Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

- ➔ Coopérer et faire preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui.
- ➔ Respecter les engagements pris envers lui-même et envers les autres, comprendre l'importance du respect des contrats dans la vie civile.
- ➔ Comprendre en outre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), d'avoir recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte rendu, votes notamment) et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement.
- ➔ Savoir prendre des initiatives, entreprendre et mettre en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action ; préparer ainsi son orientation future et sa vie d'adulte.

Domaine 4 : Systèmes naturels et systèmes techniques

Domaine 5 : Représentations du monde et activité humaine

 Fermer  Imprimer